



Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades

# COMMUNE DE VINÇA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### n°20231026069 • MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'EMPLOI CONTRACTUEL A TEMPS COMPLET

Le jeudi 26 octobre 2023, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vendredi 20 octobre 2023, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

**17 présents :** Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLEMENT, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Robert JASSEREAU, Stéphanie PACHIS, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

**1 absent :** Gérard CASENOVE.

Le Conseil Municipal désigne Madame MILÉSI Christine, Secrétaire de Séance.

#### **Monsieur le Maire,**

**Rappelle** que le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction publique Territoriale, autorise le recrutement d'un agent contractuel de droit public non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, sur la base de l'article 3-1° de ladite Loi ;

**Informe** qu'il est nécessaire de pouvoir faire face à un accroissement temporaire d'activité en renfort d'équipe aux services techniques de la Mairie ;

**Propose** la création d'un emploi contractuel aux services techniques de la Commune, d'une durée de trois mois à compter du 1er janvier 2024, à temps complet, dont les fonctions sont d'assurer l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 17 voix,**

**Approuve** la création d'un emploi technique contractuel à temps complet pour accroissement temporaire d'activité en renfort d'équipe d'une durée de 3 mois à compter du 1er janvier 2024.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



**Le Maire,**

**Bruno GUÉRIN.**

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le 13/11/2023

ID : 066-216602300-20231026-20231026069-DE

